CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER **ET HANDI-VALIDE MASTER**



SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN 2022

1. CALENDRIER

Championnat de France master - engagements libres

 Lundi 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA 23 mai

 Mardi 07 juin 14h00 clôture des inscriptions

17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr

 Vendredi 10 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr

 Vendredi 17 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

MA	STER – distand	ce de course: 1 000 m					
San	nedi matin			Din	Dimanche matin		
1	MBH1x	1 rameur en couple	В	27	MBF1x	1 rameuse en couple	В
2	MCH1x	1 rameur en couple	C	28	MCF1x	1 rameuse en couple	C
3	MDH1x	1 rameur en couple	D	29	MDF1x	1 rameuse en couple	D
4	MAF2x	2 rameuses en couple	Α	30	MAH2x	2 rameurs en couple	Α
5	MBF2x	2 rameuses en couple	В	31	MBH2x	2 rameurs en couple	В
6	MCF2x	2 rameuses en couple	C	32	MCH2x	2 rameurs en couple	C
7	MDF2x	2 rameuses en couple	D	33	MDH2x	2 rameurs en couple	D
8	MEH2x	2 rameurs en couple	E	34	MAF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	Α
9	MGH2x	2 rameurs en couple	G	35	MEF4x	4 rameuses en couple	Ε
10	MFF4x	4 rameuses en couple	F	36	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	C
11	MBH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	В	37	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	Е
12	MDH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	D	38	MAH4x HST [△]	4 rameuses et/ou rameurs en couple - handi-santé	ڬ
13	MAH2x HV [△]	2 rameuses et/ou rameurs en couple - ha	ndi-valide			dont 1 femme et 1 homme	
		PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID CD*	Α			avec au minimum 2 handi-santé	Α
San	nedi après-mi	di		Dim	Dimanche après-midi		
14	MBF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	В	39	MDH4+	4 rameurs en pointe avec barreur	D
15	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	Е	40	MAH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	Α
16	MGH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	G	41	MFF1x	1 rameuse en couple	F
17	MEF2x	2 rameuses en couple	E	42	MFH1x	1 rameur en couple	F
18	MGF2x	2 rameuses en couple	G	43	MCF4x	4 rameuses en couple	C
19	MCH4x	4 rameurs en couple	C	44	MDF4x	4 rameuses en couple	D
20	MDH4x	4 rameurs en couple	D	45	MAM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	Α
21	MFH4x	4 rameurs en couple	F	46	MCM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	C
22	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	C	47	MFM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	F
23	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	C	48	MDM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur	D
24	MEM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	E				
25	MBM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	В				
26	MDM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	D			$^\Delta$ Épreuves Open, hors Championnats	de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui du barreur dont l'âge n'est pas règlementé. Les rameurs master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2022. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à l'âge lié à la catégorie.

La participation des étrangers est soumise à la réglementation des championnats nationaux (annexe 10 du règlement intérieur). Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 50 % de rameurs (ou rameuses) n'ayant pas la nationalité française.

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

En fonction du nombre d'équipages engagés, certaines épreuves pourront être regroupées avec départs décalés si nécessaire.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont (sprints 2021 ou MAIF Aviron Indoor). Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

Classement

Un classement national master sera établi à l'issue du championnat.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

•	Samedi	18 juin	matin	séries qualificatives au temps puis finales B et A
			après-midi	séries qualificatives au temps puis finales B et A
•	Dimanche	19 juin	matin	séries qualificatives au temps puis finales B et A
			après-midi	séries qualificatives au temps puis finales B et A

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – <u>regates.maconnaises@free.fr</u> ou <u>C71003@ffaviron.fr</u>

Catégories d'âge

Master: tout rameur âgé de 27 ans et plus.

- A: âge minimum 27 ans;
- B: âge moyen 36 ans ou plus; C: âge moyen 43 ans ou plus;
- D: âge moyen 50 ans ou plus;
- E: âge moyen 55 ans ou plus;
- F: âge moyen 60 ans ou plus;
- G: âge moyen 65 ans ou plus;
- H: âge moyen 70 ans ou plus;
- I: âge moyen 75 ans ou plus;
- J: âge moyen 80 ans ou plus;
- K: âge moyen 85 ans ou plus.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION



CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER

Système de qualification

de 1 à 6 partants	finale directe	• finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 3 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 2 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
plus de 24 partants	x séries qualificatives	les 6 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries		Finales	
	1		1-S1
	2		1-S2
S1	2 3 4	FA	2-S1
31		ГA	2-52
	5		1T-RS
	6		2T-RS
	1		3T-RS
	2		4T-RS
S2		FB	5T-RS
32	4	Гυ	6T-RS
	5		7T-RS
	6		8T-RS

Remarque: finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries		Finales	
S 1	1 2 3 4 5	FA	1-S1 1-S2 1-S3 1T-RS 2T-RS 3T-RS
S2	1 2 3 4 5 6	FB	4T-RS 5T-RS 6T-RS 7T-RS 8T-RS 9T-RS
S3	1 2 3 4 5		

Système de 19 à 24 partants

es	F	inales
1 2 3 4 5 6	FA	1-S1 1-S2 1-S3 1-S4 1T-RS 2T-RS
1 2 3 4 5 6	FB	3T-RS 4T-RS 5T-RS 6T-RS 7T-RS 8T-RS
1 2 3 4 5 6		
1 2 3 4 5 6		
	1 2 3 4 5 6 1 2 3 4 5 5 6 1 2 3 4 5 5 6	1 2 3 4 5 6 1 2 3 4 5 6 1 2 3 4 5 6 1 2 3 4 5 5 6 1 2 3 3 4 5 5 6 1 2 5 6 1 2 5 6 1 2 5 6 1 5 6 6 1 5 6 6 1 5 6 6 6 1 5 6 6 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6

Système à plus de 24 partants

Syste	systeme a plus de 24 partan					
Sér	ies		Finales			
S 1	1 2 3 4 5 6	FA	1T-S 2T-S 3T-S 4T-S 5T-S 6T-S			
S2	1 2 3 4 5 6	FB	7T-S 8T-S 9T-S 10T-S 11T-S 12T-S			
S3	1 2 3 4 5 6					
S4	1 2 3 4 5 6					
S	1 2 3 4 5 6					

Exemple de codage

• 1-S1 1er de la série 1 • 2-S1 2e de la série 1

• 1-DF A/B1 1er de la demi-finale A/B 1 • 2-DF A/B1 2e de la demi-finale A/B 1

1er temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries) 2e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries) • 1T-RS • 2T-RS

• ... • 1T-S 1er temps de toutes les séries • 2T-S 2e temps de toutes les séries

26

CLASSEMENT MASTER DES CLUBS ET CLASSEMENT LONGUE DISTANCE DES CLUBS



Le classement master prend en compte les points de classement aux épreuves du championnat de France master.

Le classement longue distance prend en compte les points de classement aux épreuves du championnat de France longue distance..

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 18 partants

Place	Points pour les	Points pour les	Points pour les
Flace	1x, 2-, 2x	4-, 4+, 4x	8+
1	20	30	45
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6	9
11	3	4,5	6,8
12	2	3	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3
19 et +	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 12 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	16	24	36
2	13	19,5	29,3
3	11	16,5	24,8
4	9	13,5	20,3
5	7	10,5	15,8
6	5	7,5	11,3
7	3	4,5	6,8
8	2	3	4,5
9	1	1,5	2,3
10	1	1,5	2,3
11	1	1,5	2,3
12	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 6 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	8	12	18
2	6	9	13,5
3	4	6	9
4	3	4,5	7,8
5	2	3	4,5
6	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	6	9	13,5
2	4	6	9
3	2	3	4,5

CLASSEMENT PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ DES CLUBS



Points de performance

1 - Championnats de France indoor para-aviron et para-aviron adapté, épreuves open et sprint

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

•					
Place	Points pour les épreuves individuelles	Points pour les épreuves en équipes			
1	20	15			
2	18	13			
3	16	11			
4	14	9			
5	13	8			
6	12	7			
7	11	6			
8	10	5,5			
9	9	5			
10	8	4,5			
11	7	4			
12	6	3,5			
13	5	3			
14	4	2,5			
15	3	2			
16	2	1,5			
17 et après	1	1			

2 - Championnats de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté

Les points obtenus aux Championnats de France bateaux courts paraaviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2-							
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12					
Place	Points	Place	Points				
1	40	7	14				
2	34	8	10				
3	30	9	8				
4	26	10	6				
5	22	11	4				
6	18	12	2				

3 - Championnats de France para-aviron et para-aviron adapté (sprint, mer, Jeune, J16, J18, master et longue distance)

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+				
	Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	
1	20	7	7	1	30	7	12	
2	17	8	5	2	26	8	10	
3	15	9	4	3	23	9	8	
4	13	10	3	4	20	10	6	
5	11	11	2	5	17	11	4	
6	9	12	1	6	14	12	2	

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux para-aviron et aviron adapté.

Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer au championnat du Monde para-aviron ou aux Jeux paralympiques.

Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

Points de formation

Il est attribué 25 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention «aviron et handicaps».

Points d'encadrement

Il est attribué 10 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

RÉCAPITULATIF DE LA RÉGLEMENTATION AVIRON ET HANDICAPS



La thématique «aviron et handicaps» regroupe le para-aviron (handicap physique et visuel), le para-aviron adapté (handicap mental et psychique) et l'aviron handi-valide (équipage mixte handicap et valide).

Une nouvelle catégorie handi-santé a été créée pour les rameurs ayant un handicap (carte MDPH) n'étant pas reconnu dans les classifications officielles (FISA), et les rameurs atteints d'une ALD.

1. ABRÉVIATIONS

- PR1: para-aviron (para-rowing) bras et épaules;
- PR2: para-aviron (para-rowing) tronc et bras;
- PR3: para-aviron (para-rowing) jambes, tronc et bras;
- PD: handicap physique (Physical Disability);
- VI: handicap visuel (Visual Impairement);
- ID: handicap mental (Intellectual Disability);
- AB BC CD: catégories de la FF Sport Adapté;
- HV: handi-valide;
- · HST: handi-santé.

2. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes :

Para-aviron

Voir les modalités sur chaque page de championnat.

Il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant l'événement.

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Pour les handicaps visuels, une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA sur demande).

Un guide de classification est téléchargeable sur le site internet de la FFA.

Para-aviron adapté

Consultez toutes les modalités d'éligibilité:

https://sportadapte.fr/pratiquer/eligibilite/

et de classification:

https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/competitions/classification/

3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs PR1. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs PR1 et PR2.

Une sangle au niveau du tronc est obligatoire pour la sécurité pour les rameurs PR1. Cette sangle doit être fixée des deux cotés du dossier. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs PR1 et PR2 sont des bateaux paraaviron, type canoë, homologués par la FISA (Swift, Wintech, Filippi, Empacher). Celles utilisées par les rameurs PR3 sont des coques standard.

4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ PR3 doivent être composés d'au moins une femme.

Le barreur des 4+ PR3 et 4Yx/+ PR3-ID peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 55 kg.

La pratique en couple PR3 (1x ou 2x) est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être

classifiés « pointe et couple ». Cette règle s'applique uniquement pour les épreuves des championnats interrégionaux et du championnat de France bateaux courts.

Déficient visuel : dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50 % de PR3-VI.

Distances de courses

Tête de rivière :

- 6000 m pour les PR3;
- 4000 m pour les PR1, PR2 et PR3-ID;

Course en ligne: 500 m 1 000 m ou 2 000 m;

Sprints: 500 m pour tous.

Temps handicaps

Les épreuves sprints open para-aviron en 1x PR1, 1x PR2 et 1x PR3 regroupent dans une même course des rameuses et des rameurs. Pour compenser les différences de temps de parcours de ces deux catégories, les départs sont décalés en utilisant des temps handicaps. Ils seront indiqués dans le programme de la compétition concernée.

Les temps handicaps pour les courses open des autres championnats seront communiquées ultérieurement.

Épreuves hors championnats ^A

Les épreuves handi-valide open et handi santé ne donneront pas lieu à la délivrance d'un titre de champion de France.

5. TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR 2000 m:

Les temps de référence servant à la qualification au championnat de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté sont les suivants:

• SH1x PR1:	9'07	• SF1x PR1:	10′07
• SH1x PR2:	8'23	• SF1x PR2:	9′19
• SM2x PR2:	8'03	• SM2x PR3:	7′24
• SH1x PR3:	7′27	• SF1x PR3:	8′03
• SH2- PR3:	7′06	• SF2- PR3:	7′34
• SH1x PR3-ID CD:	8′11	• SF1x PR3-ID CD:	8′51

Les temps de référence pour les catégories PR3-ID BC seront indiqués ultérieurement après le MAIF Aviron Indoor.

6. PARA-AVIRON ADAPTÉ

Licences: pour participer à des épreuves championnat de France FF Sport Adapté, les rameurs devront avoir une licence FFSA.

Voir les modalités ici:

 $\underline{http://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/aviron-ethandicaps}$

https://ffaviron.fr/medias/downloads/Déclinaison%20technique%20de%20la%20convention%20FFA-FFSA-20201116103240.pdf

Para-aviron

Toutes les courses donnant lieu à la délivrance d'un titre FFSA sont soumises au règlement sportif FFSA qui pourra être ammené à évolué à lé rentrée.

Renseignements: handicaps@ffaviron.fr